

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2015

Canton de
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 22 septembre 2015

COMMUNE
DE
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Vendredi 11 septembre 2015

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2015-84

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : M. Côme TOLLET

OBJET
CONTRAT EDUCATIF LOCAL –
SUBVENTION A L'ASSOCIATION
DES CENTRES SOCIAUX ET
CULTURELS DE CALUIRE ET
CUIRE

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, M. PATUREL, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. PROST, M. DIALLO, Mme BREMOND (par proc. à M. TOLLET), M. JOUBERT, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI, Mme BASDEREFF, M. FORQUIN, M. CHAVANE, Mme DU GARDIN (par proc. à Mme CRESPIY à partir du N° 2015-79), M. COUTURIER, Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à M. PETIT), M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc. à Mme CARRET à partir du N° 2015-78), Mme NICAISE (par proc. à Mme WEBANCK), Mme HAMPARSOUMIAN, Mme FRANÇOIS (par proc. à Mme ROUCHON), M. MANINI, Mme CARLE (par proc. à Mme MERAND-DELERUE), M. DUREL, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme MALAGON, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI (par proc. à M. DUREL), M. CHAISNE

Etaient absents : Mme BAJARD, M. MATTEUCCI

PREFECTURE
Accusé de réception
Reçu le
Identifiant de l'Acte :
069 216900340.....

Rapport de : G. LACROIX:

La CAF et l'Etat (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) aident au financement d'actions éducatives et d'accompagnement à la scolarité, permettant de renforcer l'égalité des chances des enfants et des jeunes sur l'ensemble du territoire national et notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Cette aide est notamment mise en œuvre à travers le dispositif du Contrat Educatif Local (CEL).

Suite à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, le dispositif CEL a évolué cette année pour soutenir des activités socio-éducatives plus particulièrement destinées aux collégiens et portées par des structures associatives.

Dans ce cadre, l'association des Centres Sociaux et Culturels de Caluire et Cuire développe en 2015 une action co-construite par les collégiens de l'espace Rivette visant à promouvoir la découverte des métiers et participant ainsi à la prévention du décrochage scolaire. Les objectifs éducatifs sont de :

- relier les apprentissages scolaires avec des perspectives professionnelles, des situations concrètes de la vie d'adulte et de permettre aux jeunes d'être acteurs de leur projet de formation,
- favoriser la découverte des métiers, du monde de l'entreprise,
- mobiliser et relier toutes les ressources du territoire : collèges, entreprises, parents, professionnels, ... et accompagner plus spécifiquement la mise en stage des élèves des classes de 3ème.

Pour ce projet, l'Etat a accordé un financement de 2 500 euros qu'il convient donc de reverser sous forme de subvention exceptionnelle à l'association des Centres Sociaux et Culturels de Caluire et Cuire.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 41 voix pour,

- DECIDE

de reverser sous forme de **subvention exceptionnelle à l'association des Centres Sociaux et Culturels de Caluire et Cuire le financement de l'Etat de 2 500 euros** perçu au titre du Contrat Educatif Local pour l'action "découverte des métiers par les collégiens de l'espace Rivette à Cuire le bas",

- DIT

que les crédits correspondants seront inscrits en recette au compte fonction 255C nature 7471 et en dépense au compte fonction 255C nature 6745.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE DEPUTE MAIRE
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 22 septembre 2015
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE
LE DEPUTE MAIRE
Philippe COCHET